AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION MENSUELLE

ÉDITION DE LA STATION RHONE - ALPES
(AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 4, place Gensoul - LYON.
C. C. P. : LYON 9.430-12 TÉLÉPHONE 37-20-56
Lisez sur l'enveloppe de ce bulletin le numéro de votre région

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Bulletin Nº 29 de Février 1963 - 2 Février 1963

TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS

Les traitements d'hiver des arbres fruitiers sont destinés à détruire les formes hivernantes d'un certain nombre de parasites (Cochenilles, oeufs de pucerons, de papillons divers - cheimatobie, teigne des fleurs du cerisier - de Psylles, d'Araignées rouges, etc...). S'ils ne dispensent pas des traitements de printemps et d'été, ils permettent cependant de réduire les attaques précoces et massives de divers ravageurs, aussi la suppression de ces traitements ne peut être envisagée que dans les vergers en très bon état sanitaire.

Dans les zones contaminées par les Cochenilles (Pou de San José et Cochenille du mûrier) et qui sont délimitées par la règlementation en vigueur, le traitement d'hiver est obligatoire; dans la région lyonnaise, les groseilliers et cassis fréquemment très contaminés par le Pou de San José, doivent faire l'objet du même traitement que les arbres fruitiers.

Choix des produits - Ce choix sera déterminé par l'état sanitaire des vergers et la nature des parasites à combattre les plus menaçants.

- Les Huiles de goudron encore appelées Huiles d'anthracène qui sont décapantes mais aussi ovicides (oeufs de Pucerons et de Cheimatobie). On les réservera pour le nettoyage des arbres jusqu'alors négligés, couverts de mousses et de lichens. Elles s'utilisent à des doses variant de 4 à 8% suivant les essences fruitières et leur teneur en huile.

- Les Colorants nitrés ou Dinitrocrésols sont légèrement décapants mais surtout ovicides (oeufs de pucerons, de papillons); les spécialités commerciales renfermant de 40 à 80% de matière active doivent être employées à la dose de 0,75 à 1,5 l. par hectolitre.

- Les Huiles jaunes de goudron (huiles d'anthracène additionnées de colorants) sont efficaces contre les oeufs de pucerons, de papillons, les cochenilles lécanines, le phytopte du poirier, les mousses et lichens.

- Les Huiles de pétrole sont surtout efficaces contre les Cochenilles.

- Les Huiles jaunes de pétrole (association d'huiles de pétrole et de colorants) sont très actives contre les cochenilles, les oeufs de pucerons de papillons, d'araignées rouges, les chenilles d'Hyponomeute. La dose moyenne d'emploi est de 2%.

- Les Oléoparathions, Oléomalathions et Oléodiazinons (Huile de pétrole + Parathion, Malathion ou Diazinon) ont une action voisine de celles des huiles jaunes de pétrole, mais ils présentent l'avantage de pouvoir être appliqués très près du départ de la végétation sans risques de brûlures; les oléoparathions sont homologués à la dose d'emploi de 40gr de parathion par hectolitre.

Emploi des produits - Le soin apporté à l'application du traitement conditionne son efficacité et il est indispensable de mouiller complètement toutes les parties de l'arbre en commençant par le tronc et en remontant jusqu'aux brindilles; pour celà, utiliser des pulvérisateurs à forte pression (minimum 10kg).

Eviter de traiter par périodes de gelée, temps pluvieux ou lorsque le vent est gênant.

L'action de la plupart des produits s'exerce dans de meilleures conditions lorsqu'ils sont appliqués à la fin de l'hiver; à cette époque en effet, les oeufs de pucerons et d'araignées rouges sont alors beaucoup plus sensibles et on peut atteindre également des insectes déjà sortis d'hivernation. Toutefois, l'application hivernale ne doit pas être réalisée trop tardivement, surtout avec les produits caustiques (huiles d'anthracène et huiles jaunes de pétrole) en raison des risques de brûlures. Il faut notamment se méfier sur pêcher et abricotier des montées de sève soudaines et précoces.

Mesures d'hygiène générale - L'application de produits antiparasitaires sera précédée par le nettoyage des arbres réalisé au cours de la taille ou de l'élagage (suppression des rameaux chancreux ou très atteints par l'Oïdium du pommier, des nids de chenilles, des fruits momifiés atteints par le Monilia).

Ce nettoyage est très important pour l'abricotier en raison de la conservation du Monilia sur les fruits momifiés et sur les organes tués l'année précédente - brindilles et bouquets de mai.

On procédera également à la désinfection des plaies importantes avec une solution de sulfate de cuivre à 2% ou un enduit cicatrisant à base d'oxyquinoléine ou d'oxyde de mercure.

REUNION D'INFORMATION

Le Service de la Protection des Végétaux de la Circonscription de LYON organise le lundi 18 février prochain à VILLEFRANCHE S/SAONE, Salle du Cinéma Royal, boulevard Jean-Jaurès à 14 Heures une réunion d'information sur les parasites de la vigne.

Le nombre des questions inscrites au programme de cette réunion a été volontairement limité, afin de laisser suffisamment de temps aux discussions qui suivront chacun des exposés traités:

- La lutte contre les Acariens (Araignées rouges, Acariose, Erinose) dans le vignoble
- La lutte contre les Vers de la grappe
- Projections de photographies en couleurs sur les principaux parasites de la vigne

Les viticulteurs du Beaujolais soucieux de connaitre le perfectionnement des techniques de protection sanitaire du vignoble sont invités à venir nombreux à cette réunion d'information.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux
A.PITHIOUD

Le Contrôleur chargé des Avertissements agricoles
P.LATARD

Imprimerie de la Station Rhône-Alpes
Directeur-gérant: L.BOUYX